

---

## DEMANDE DE PROPOSITIONS (DDP)

### Service de Calibration et de réparation d'instruments de laboratoire sur le site de l'Agence spatiale canadienne (ASC)

Date de clôture de la période de soumission :  
Le 20 novembre 2020 à 14h00 (HNE)

**Transmettre les soumissions par Service Postel Uniquement  
électroniquement ou par télécopieur (819-997-9776)**

Référence: Dossier ASC n°. **9F064-20-0226**

*Nota :* Veuillez lire attentivement la présente demande pour plus de détails sur les exigences et les instructions relatives à la présentation des soumissions.



5 novembre 2020

---

## TABLE DES MATIÈRE

La demande de soumissions contient sept parties, ainsi que des pièces jointes et des annexes; et elle est divisée comme suit :

Partie 1	Renseignements généraux: renferme une description générale du besoin;
Partie 2	Instructions à l'intention des soumissionnaires: renferme les instructions, clauses et conditions relatives à la demande de soumissions;
Partie 3	Instructions pour la préparation des soumissions: donne aux soumissionnaires les instructions pour préparer leur soumission;
Partie 4	Procédures d'évaluation et méthode de sélection: décrit la façon selon laquelle se déroulera l'évaluation et présente les critères d'évaluation auxquels on doit répondre dans la soumission, ainsi que la méthode de sélection;
Partie 5	Attestations et renseignements supplémentaires: comprend les attestations et des renseignements supplémentaires à fournir;
Partie 6	Clauses du contrat subséquent: contient les clauses et les conditions qui s'appliqueront à tout contrat subséquent et les Exigences relatives à la sécurité,

### Liste des annexes

ANNEXE B	Prix - Base de paiement
ANNEXE C	Énoncé des Travaux (EDT)
ANNEXE D	Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité (LVERS)
ANNEXE E	Formulaire d'évaluation de rendement de l'entrepreneur
ANNEXE F	Formulaire d'intégrité

## PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

### 1. Exigences relatives à la sécurité

Les travaux à réaliser dans le cadre de la présente DDP sont assortis d'une exigence en matière de sécurité. Les employés devront rencontrer les exigences indiquées à l'annexe D – Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité (LVERS) pour avoir accès à l'édifice.

Une enquête sécuritaire sera effectuée sur tout le personnel régulier devant travailler à l'ASC. Le personnel devra obtenir la cote de fiabilité demandée ou sera accompagné si la vérification de fiabilité n'est pas encore obtenue.

### 2. Énoncé des travaux

La Direction des Sciences et technologies spatiales de l'Agence Spatiale Canadienne(ASC) sollicite des soumissions pour obtenir des services de calibration d'équipements pour ses laboratoires situés à St-Hubert.

Tous les équipements listés dans le tableau 1 de fixation des prix de l'annexe B sont situés dans les laboratoires de l'ASC à St-Hubert (Québec) . L'ASC sera responsable d'apporter les instruments dans un laboratoire commun fourni pour effectuer le service de calibration et retourner les instruments dans leur laboratoire désigné.

Les soumissionnaires intéressés sont priés de transmettre leurs soumissions conformément aux instructions fournies dans le présent document. Une description des travaux à réaliser est donnée à l'annexe C.

Un seul contrat sera émis en réponse à cette demande de proposition. Le contrat sera offert à l'entrepreneur qui rencontrera le critère technique obligatoire et obtenir le plus bas prix soumissionné.

- **Période du contrat**  
De décembre 2020 au 31 mars 2022

- **Option de prolongation**

L'entrepreneur accorde au Canada l'option irrévocable de prolonger la durée du contrat pour au plus trois (3) périodes supplémentaires d'une (1) année chacune, selon les mêmes conditions. L'entrepreneur accepte que pendant la période prolongée du contrat, il sera payé conformément aux dispositions applicables prévues à la Base de paiement.

Le Canada peut exercer cette option à n'importe quel moment, en envoyant un avis écrit à l'entrepreneur au moins 30 jours civils avant la date d'expiration du contrat.

Cette option ne pourra être exercée que par l'autorité contractante et sera confirmée, pour des raisons administratives seulement, par une modification au contrat.

- **Lieu de travail**

Les travaux seront réalisés aux locaux de l'Agence spatiale canadienne, situés au 6767, route de l'Aéroport, à Saint-Hubert (Québec)

### 3. Accords commerciaux

Ce besoin est assujéti aux dispositions de l'Accord de libre-échange canadien (ALEC)



#### **4. Service Connexion postal**

Cette demande de soumissions exige les soumissionnaires d'utiliser le service Connexion postal offert par la Société canadienne des postes pour la transmission électronique de leur soumission.

Les soumissionnaires doivent consulter la partie 2, Instructions à l'intention des soumissionnaires, et partie 3, Instructions pour la préparation des soumissions, de la demande de soumissions, pour obtenir de plus amples renseignements.

#### **5. Compte rendu**

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables suivant la réception des résultats du processus de la demande de soumissions . Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

#### **6. Ombudsman de l'approvisionnement**

Le Bureau de l'ombudsman de l'approvisionnement (BOA) a été mis sur pied par le gouvernement du Canada de manière à offrir aux fournisseurs un moyen indépendant de déposer des plaintes liées à l'attribution de contrats de moins de 26 400 \$ pour des biens et de moins de 105 700 \$ pour des services. Vous pouvez soulever des questions ou des préoccupations concernant une demande de soumissions ou l'attribution du contrat subséquent auprès du BOA par téléphone, au 1-866-734-5169 ou par courriel, à l'adresse [ombudsman@opo-boa.gc.ca](mailto:ombudsman@opo-boa.gc.ca). Vous pouvez également obtenir de plus amples informations sur les services qu'offre le BOA, en consultant son site Web, à l'adresse [www.opo-boa.gc.ca](http://www.opo-boa.gc.ca).

## PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

### 1. Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat <https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat> publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

### 2. Clauses du guide des CCUA

**Le document 2003 (2020-05-28)** – Les Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante. <https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/1/2003/25>

### 3. Présentation des soumissions

Cette demande de soumissions oblige les soumissionnaires d'utiliser le service Connexion postal offert par la Société canadienne des postes pour **la transmission électronique** ou **par télécopieur (819-997-9776)** de leur soumission. Les soumissionnaires doivent consulter la partie 2, Instructions à l'intention des soumissionnaires, et la partie 3, Instructions pour la préparation des soumissions, de la demande de soumissions, pour obtenir de plus amples renseignements.

- ❖ Par service Connexion postal: <https://www.canadapost.ca/cpc/fr/business/postal-services/digital-mail/epost-connect.page>

**Information services Connexion postal: Section 08 (2019-03-04)** - Transmission par le service Connexion postal **du document 2003 (2019-03-04)** – Les Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels  
<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/1/2003/25#transmission-par-telecopieur>

au plus tard à la date et à l'heure indiqués à la page couverture de cette demande de soumissions.

### **NE PAS COPIER L'AUTORITÉ CONTRACTANTE**

### 4. Demandes de renseignements - en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par **COURRIEL SEULEMENT** à l'autorité contractante [isabelle.doray@canada.ca](mailto:isabelle.doray@canada.ca) **au moins trois (3) jours civils** avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de



---

renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permettrait pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

## 5. Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur **DANS LA PROVINCE DE QUEBEC**, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

---

## PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

### 1. Instructions pour la préparation des soumissions

Le Canada demande que les offrants fournissent leur offre en sections distinctes, comme suit:

**Section I :** Soumission technique:

**Section II :** Soumission financière:

**Section III :** attestations:

Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur soumission:

❖ **La soumission doit être transmise par le service de Connexion Postal:**

<https://www.canadapost.ca/cpc/en/business/postal-services/digital-mail/epost-connect.page>

3 fichiers électroniques

- a) utilisant le format papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm)
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions.

#### **Section I: Soumission technique**

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires doivent démontrer leur compréhension des exigences contenues dans la demande de proposition et expliquer comment ils répondront à ces exigences.

Les soumissionnaires doivent démontrer leur capacité et décrire l'approche qu'ils prendront de façon complète, concise et claire pour effectuer les travaux.

La soumission technique devrait traiter clairement et de manière suffisamment approfondie des points faisant l'objet des critères d'évaluation en fonction desquels la soumission sera évaluée. Il ne suffit pas de reprendre simplement les énoncés contenus dans la demande de soumissions. Afin de faciliter l'évaluation de la soumission, le Canada demande que les soumissionnaires reprennent les sujets dans l'ordre des critères d'évaluation, sous les mêmes rubriques. Pour éviter les recoupements, les soumissionnaires peuvent faire référence à différentes sections de leur soumission en indiquant le numéro de l'alinéa et de la page où le sujet visé est déjà traité.

#### **Section II: Soumission financière**

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec la base de paiement et le tableau de fixation des prix de **l'annexe B**. Le montant total des taxes applicables doit être indiqué séparément.

Sauf indication contraire dans la demande de proposition, les soumissions doivent être en monnaie canadienne.



---

Le besoin ne prévoit aucune protection relative à la fluctuation du taux de change. Toute soumission incluant une disposition en ce sens sera déclarée non recevable.

**Section III: Attestations**

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations exigées à la Partie 5.





---

## PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

### 1. Procédures d'évaluation

- (a) Les propositions seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de cette demande de propositions incluant les critères obligatoires.
- (b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les propositions.

### 2. Évaluation Critères obligatoires

**À la date de clôture de la demande de soumissions**, le soumissionnaire doit respecter les exigences obligatoires ci-après et fournir les documents nécessaires pour démontrer qu'il se conforme à ces exigences.

Toute soumission qui ne respecte pas les exigences obligatoires sera jugée irrecevable.

La soumission doit traiter séparément chaque exigence.

**CO 1.** L'entrepreneur **DOIT** être certifié ISO/IEC 17025.

**CO 2.** L'entrepreneur **DOIT** être en mesure d'effectuer un minimum de 80% des services de calibration dans un espace de laboratoire commun et dédié par l'ASC de St-Hubert.

L'entrepreneur **DOIT** indiquer au Tableau #1 de l'annexe B les instruments qui seront calibrés sur place et indiquer ceux qui doivent sortir du site de l'ASC afin d'évaluer le pourcentage de calibration sur site.

### 3. Méthode de sélection – Critères d'évaluation obligatoires et du prix le plus bas

Pour être déclarée recevable, une soumission doit :

- (a) respecter toutes les exigences de la demande de soumissions; et
- (b) satisfaire à tous les critères obligatoires.

La soumission recevable avec le prix évalué le plus bas sera recommandée pour attribution d'un contrat.  
(Total de tous vos taux)

## PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et les renseignements supplémentaires exigés pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada, peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. À moins d'indication contraire, le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fautive, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par l'autorité contractante, la soumission sera déclarée non recevable, ou constituera un manquement aux termes du contrat.

### 1. Attestations exigées avec la soumission

Les soumissionnaires **DOIVENT** fournir les attestations suivantes dûment remplies **avec leur soumission**.

#### 1.1 Attestation pour ancien fonctionnaire

Les contrats attribués à des anciens fonctionnaires qui touchent une pension ou qui ont reçu un paiement forfaitaire doivent résister à l'examen scrupuleux du public et constituer une dépense équitable des fonds publics. Afin de respecter les politiques et les directives du Conseil du Trésor sur les contrats avec des anciens fonctionnaires, les soumissionnaires doivent fournir l'information exigée ci-dessous avant l'attribution du contrat.

##### 1.1.1 Définition

Aux fins de cette clause, « ancien fonctionnaire » signifie tout ancien employé d'un ministère au sens de la Loi sur la gestion des finances publiques, L.R., 1985, ch. F-11, un ancien membre des Forces armées canadiennes ou de la Gendarmerie royale du Canada. Un ancien fonctionnaire peut être :

- a. un individu;
- b. un individu qui s'est incorporé;
- c. une société de personnes constituée d'anciens fonctionnaires; ou
- d. une entreprise à propriétaire unique ou une entité dans laquelle la personne visée détient un intérêt important ou majoritaire.

« période du paiement forfaitaire » signifie la période mesurée en semaines de salaire à l'égard de laquelle un paiement a été fait pour faciliter la transition vers la retraite ou vers un autre emploi par suite de la mise en place des divers programmes visant à réduire la taille de la fonction publique. La période du paiement forfaitaire ne comprend pas la période visée par l'allocation de fin de services, qui se mesure de façon similaire.

« pension » signifie une pension ou une allocation annuelle versée en vertu de la Loi sur la pension de la fonction publique (LPFP), L.R., 1985, ch. P-36, et toute augmentation versée en vertu de la Loi sur les prestations de retraite supplémentaires, L.R., 1985, ch. S-24, dans la mesure où elle touche la LPFP. La pension ne comprend pas les pensions payables conformément à la Loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes, L.R., 1985, ch. C-17, à la Loi sur la continuation de la pension des services de défense, 1970, ch. D-3, à la Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada, 1970, ch. R-10, et à la Loi sur la pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada, L.R., 1985, ch.

R-11, à la Loi sur les allocations de retraite des parlementaires, L.R., 1985, ch. M-5, et à la partie de la pension versée conformément à la Loi sur le Régime de pensions du Canada, L.R., 1985, ch. C-8.

### 1.1.2 Ancien fonctionnaire touchant une pension

Selon les définitions ci-dessus, est-ce que le soumissionnaire est un ancien fonctionnaire touchant une pension?

Oui ( ) Non ( )

Si oui, le soumissionnaire doit fournir l'information suivante pour tous les anciens fonctionnaires touchant une pension, le cas échéant :

- a. le nom de l'ancien fonctionnaire;
- b. la date de cessation d'emploi dans la fonction publique ou de la retraite.

En fournissant cette information, les soumissionnaires acceptent que le statut du soumissionnaire retenu, en tant qu'ancien fonctionnaire touchant une pension en vertu de la LPFP, soit publié dans les rapports de divulgation proactive des marchés, sur les sites Web des ministères, et ce conformément à l'Avis sur la Politique des marchés : 2012-2 et les Lignes directrices sur la divulgation des marchés.

### 1.1.3 Directive sur le réaménagement des effectifs

Est-ce que le soumissionnaire est un ancien fonctionnaire qui a reçu un paiement forfaitaire en vertu de la Directive sur le réaménagement des effectifs?

Oui ( ) No ( )

Si oui, le soumissionnaire doit fournir l'information suivante :

- a. le nom de l'ancien fonctionnaire;
- b. les conditions de l'incitatif versé sous forme de paiement forfaitaire;
- c. la date de la cessation d'emploi;
- d. le montant du paiement forfaitaire;
- e. le taux de rémunération qui a servi au calcul du paiement forfaitaire;
- f. la période correspondant au paiement forfaitaire, incluant la date du début, d'achèvement et le nombre de semaines;
- g. nombre et montant (honoraires professionnels) des autres contrats assujettis aux conditions d'un programme de réaménagement des effectifs.

Pour tous les contrats attribués pendant la période du paiement forfaitaire, le montant total des honoraires qui peut être payé à un ancien fonctionnaire qui a reçu un paiement forfaitaire est limité à 5 000 \$, incluant les taxes applicables.

## 1.2 Politique d'inadmissibilité et de suspension;

Lorsqu'ils présentent une soumission, les soumissionnaires attestent:

- qu'ils ont lu et qu'ils comprennent la **Politique d'inadmissibilité et de suspension**; <http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html>
- qu'ils comprennent que certaines accusations au criminel, déclarations de culpabilité et certaines autres circonstances entraîneront, ou peuvent entraîner une détermination d'inadmissibilité ou une suspension;

- qu'ils sont au courant que le Canada peut demander des renseignements, des attestations et des validations supplémentaires afin de prendre une décision à l'égard de leur inadmissibilité ou de leur suspension;
- qu'ils ont fourni une liste de toute accusation au criminel et déclaration de culpabilité à l'étranger les concernant;
- qu'aucune des infractions criminelles commises au Canada ni aucune autre circonstance décrite dans la Politique ne s'appliquent à eux, à leurs affiliés ou aux premiers sous-traitants qu'ils proposent;
- qu'ils ne sont au courant d'aucune détermination d'inadmissibilité ou suspension à leur sujet.

### 1.3 Dispositions relatives à l'intégrité - liste de noms

- Les soumissionnaires constitués en personne morale, y compris ceux qui présentent une soumission à titre de coentreprise, **doivent transmettre une liste complète des noms de tous les administrateurs.** (voir l'Annexe F – Formulaire d'intégrité).
- Les soumissionnaires qui présentent une soumission en tant que propriétaire unique, incluant ceux présentant une soumission comme coentreprise, **doivent fournir le nom du ou des propriétaire(s).** (voir l'Annexe F – Formulaire d'intégrité).
- Les soumissionnaires qui présentent une soumission à titre de société, d'entreprise ou d'association de personnes n'ont pas à soumettre une liste de noms.

### 1.4 Laboratoires - ISO/IEC 17025:2005

Pour l'exécution des travaux décrits dans le contrat, l'entrepreneur doit satisfaire aux exigences suivantes :

- ISO/IEC 17025:2005 Prescriptions générales concernant la compétence des laboratoires d'étalonnages et d'essais.
- Le système de l'entrepreneur doit tenir compte de chacune des exigences de la norme, toutefois, l'entrepreneur n'est pas tenu d'obtenir l'enregistrement à la norme visée.

### 1.5 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation de soumission

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible au bas de la page du site Web [d'Emploi et Développement social Canada \(EDSC\) – Travail \(https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/equite-emploi/programme-contrats-federaux.html#s4\)](https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/equite-emploi/programme-contrats-federaux.html#s4).

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » au moment de l'attribution du contrat.

### 1.6 Statut et disponibilité du personnel

Le soumissionnaire atteste que, s'il obtient le contrat découlant de la demande de soumissions, chaque individu proposé dans sa soumission sera disponible pour exécuter les travaux, tel qu'exigé par les représentants du Canada, au moment indiqué dans la demande de soumissions ou convenue avec ce

dernier. Si pour des raisons hors de son contrôle, le soumissionnaire est incapable de fournir les services d'un individu identifié dans sa soumission, le soumissionnaire peut proposer un remplaçant avec des qualités et une expérience similaires. Le soumissionnaire doit aviser l'autorité contractante de la raison pour le remplacement et fournir le nom, les qualités et l'expérience du remplaçant proposé. Pour les fins de cette clause, seule les raisons suivantes seront considérées comme étant hors du contrôle du soumissionnaire : la mort, la maladie, le congé de maternité et parental, la retraite, la démission, le congédiement justifié ou la résiliation par manquement d'une entente.

Si le soumissionnaire a proposé un individu qui n'est pas un employé du soumissionnaire, le soumissionnaire atteste qu'il a la permission de l'individu d'offrir ses services pour l'exécution des travaux et de soumettre son curriculum vitae au Canada. Le soumissionnaire doit, sur demande de l'autorité contractante, fournir une confirmation écrite, signée par l'individu, de la permission donnée au soumissionnaire ainsi que de sa disponibilité. Le défaut de répondre à la demande pourrait avoir pour conséquence que la soumission soit déclarée non recevable.

### 1.7 Numéro d'entreprise - approvisionnement

Les soumissionnaires doivent détenir un numéro d'entreprise - approvisionnement (NEA) avant l'attribution d'un contrat. Les fournisseurs peuvent demander un NEA en direct à Données d'inscription des fournisseurs <https://srisupplier.contractscanada.gc.ca/>.

Il est également possible de communiquer avec la LigneInfo au 1 800-811-1148 pour obtenir le numéro de téléphone de l'agent d'inscription des fournisseurs le plus près.

Numéro d'entreprise – approvisionnement (NEA): \_\_\_\_\_

### 1.8 Exigences relatives à la sécurité

#### **EXIGENCE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ POUR ENTREPRENEUR CANADIEN : DOSSIER TPSGC N° 20200226**

1. L'entrepreneur ou l'offrant doit détenir en permanence, pendant l'exécution du contrat ou de l'offre à commandes, une attestation de vérification d'organisation désignée (VOD) en vigueur, délivrée par le Programme de sécurité des contrats (PSC), Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC).
2. Les membres du personnel de l'entrepreneur ou de l'offrant devant avoir accès à des établissements dont l'accès est réglementé doivent TOUS détenir une cote de FIABILITÉ en vigueur, délivrée ou approuvée par le PSC, TPSGC. Tant que les autorisations de sécurité du personnel de l'entrepreneur requises au titre du présent contrat n'ont pas été émises par le PSC, TPSGC, ces derniers NE peuvent PAS PÉNÉTRER sur les lieux sans une escorte.
3. Les contrats de sous-traitance comportant des exigences relatives à la sécurité NE DOIVENT PAS être attribués sans l'autorisation écrite préalable du PSC, TPSGC.
4. L'entrepreneur ou l'offrant doit respecter les dispositions :
  - a) de la Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité et directive de sécurité, reproduite ci-joint à l'Annexe D;
  - b) du *Manuel de la sécurité industrielle* (dernière édition).



## 1.9 Certification des taux

L'Entrepreneur certifie que les taux demandés ne sont pas supérieurs au plus bas taux demandé, y compris au meilleur client de l'entrepreneur, pour des services de qualité et de quantité semblables,

### 1.10 Attestation et Vérification des renseignements

L'entrepreneur atteste être informé que ses affiliés et lui-même savent que le Canada peut vérifier en tout temps pendant la durée du contrat les renseignements qu'il fournit, notamment les renseignements sur les actes, les condamnations et les absolutions conditionnelles ou inconditionnelles précisés dans les présentes dispositions relatives à l'intégrité. Le Canada pourra demander d'autres renseignements, validations d'un tiers qualifié, formulaires de consentement et autres éléments prouvant son identité et son admissibilité à conclure un contrat avec le Canada.

## SIGNATURE D'ATTESTATION

**Nous certifions par les présentes nous conformer aux exigences susmentionnées sur les points suivants :**

1.1.	Attestation pour ancien fonctionnaire
1.2.	Politique d'inadmissibilité et de suspension
1.3.	Dispositions relatives à l'intégrité - liste de noms
1.4.	Laboratoires - ISO/IEC 17025:2005
1.5.	Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation de soumission
1.6.	Statut et disponibilité du personnel
1.7.	Numéro d'entreprise - approvisionnement
1.8.	Exigences relatives à la sécurité
1.9.	Certification des taux
1.10.	Attestation et Vérification des renseignements

\_\_\_\_\_  
Signature

\_\_\_\_\_  
Date

\_\_\_\_\_  
Nom et titre en lettres moulées de la personne autorisée à signer au nom de l'entreprise

Téléphone : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

## PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

### 1. Exigences relatives à la sécurité

#### EXIGENCE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ POUR ENTREPRENEUR CANADIEN : DOSSIER TPSGC N° 20200226

1. L'entrepreneur ou l'offrant doit détenir en permanence, pendant l'exécution du contrat ou de l'offre à commandes, une attestation de vérification d'organisation désignée (VOD) en vigueur, délivrée par le Programme de sécurité des contrats (PSC), Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC).
2. Les membres du personnel de l'entrepreneur ou de l'offrant devant avoir accès à des établissements dont l'accès est réglementé doivent TOUS détenir une cote de FIABILITÉ en vigueur, délivrée ou approuvée par le PSC, TPSGC. Tant que les autorisations de sécurité du personnel de l'entrepreneur requises au titre du présent contrat n'ont pas été émises par le PSC, TPSGC, ces derniers NE peuvent PAS PÉNÉTRER sur les lieux sans une escorte.
3. Les contrats de sous-traitance comportant des exigences relatives à la sécurité NE DOIVENT PAS être attribués sans l'autorisation écrite préalable du PSC, TPSGC.
4. L'entrepreneur ou l'offrant doit respecter les dispositions :
  - a) de la Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité et directive de sécurité, reproduite ci-joint à l'Annexe D;
  - b) du *Manuel de la sécurité industrielle* (dernière édition).

### 2. Énoncé des travaux

L'entrepreneur doit exécuter les travaux conformément à l'énoncé des travaux qui se trouve à **l'annexe C**, et aux parties technique et de gestion de la soumission de l'entrepreneur intitulée \_\_\_\_\_, en date du \_\_\_\_\_.

### 3. Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le guide des Clauses et conditions uniformisées d'achat publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>

#### 3.1. Conditions supplémentaires

- **D5544C (2010-01-11)**, Laboratoires - ISO/IEC 17025:2005  
<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/D/D5544C/2>
- **B5007C (2010-01-11)**, Procédures pour modifications de conception ou travaux supplémentaires  
<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/B/B5007C/3>

### 3.2. Conditions générales:

**2010C (2020-05-20)**, Services (complexité moyenne)

<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/3/2010C/18>

### 4. Évaluation de rendement:

Les entrepreneurs doivent noter que le Gouvernement du Canada évaluera son rendement pendant la réalisation des travaux et au moment de leur achèvement. Si le rendement de l'entrepreneur est jugé insatisfaisant plus d'une fois, les privilèges lui permettant de présenter des soumissions dans le cadre de travaux ultérieurs pourrait être suspendus pour une période de 18 mois ou 36 mois.

Le formulaire d'évaluation du rendement de l'entrepreneur à l'annexe E est utilisé pour évaluer le rendement.

### 5. Période du contrat

De décembre 2020 au 31 mars 2022

#### 5.1 Option de prolongation

L'entrepreneur accorde au Canada l'option irrévocable de prolonger la durée du contrat pour au **plus trois (3) périodes supplémentaires d'une (1) année** chacune, selon les mêmes conditions. L'entrepreneur accepte que pendant la période prolongée du contrat, il sera payé conformément aux dispositions applicables prévues à la Base de paiement.

Le Canada peut exercer cette option à n'importe quel moment, en envoyant un avis écrit à l'entrepreneur au moins 30 jours civils avant la date d'expiration du contrat.

Cette option ne pourra être exercée que par l'autorité contractante et sera confirmée, pour des raisons administratives seulement, par une modification au contrat.

### 6. Divulgence proactive de marchés conclus avec d'anciens fonctionnaires

En fournissant de l'information sur son statut en tant qu'ancien fonctionnaire touchant une pension en vertu de la [Loi sur la pension de la fonction publique](#) (LPPF), l'entrepreneur a accepté que cette information soit publiée sur les sites Web des ministères, dans le cadre des rapports de divulgation proactive des marchés, et ce, conformément à l'[Avis sur la Politique des marchés : 2019-01](#) du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada.

### 7. Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

Isabelle Doray  
**Approvisionnement et administration des marchés**  
Agence spatiale canadienne  
6767 Route de l'Aéroport  
Saint-Hubert, QC



Canada J3Y 8Y9  
Téléphone : (450) 926-4873  
Courriel : [isabelle.doray@canada.ca](mailto:isabelle.doray@canada.ca)

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

## 8. Chargé de projet

*À être insérer à l'octroi du contrat.*

Nom :  
Titre : **Gestionnaire, laboratoire des charges utiles spatiales**  
Direction: Sciences et technologies spatiales  
Division: Développement de l'ingénierie  
Agence Spatiale Canadienne  
6767, route de l'Aéroport  
St-Hubert (Québec) J3Y 8Y9  
Téléphone : (450) 926-XXXX  
Courriel : [XXXX.XXXX@canada.ca](mailto:XXXX.XXXX@canada.ca)

Le chargé de projet représente le ministère ou l'organisme pour lequel les travaux sont exécutés en vertu du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat. On peut discuter des questions techniques avec le chargé de projet; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser les changements à apporter à l'énoncé des travaux. De tels changements peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification de contrat émise par l'autorité contractante.

## 9. Responsable technique

*À être insérer à l'octroi du contrat.*

Nom :  
Titre : **Technologue en instrumentation**  
Direction: Sciences et technologies spatiales  
Division: Développement de l'ingénierie  
Agence Spatiale Canadienne  
6767, route de l'Aéroport  
St-Hubert (Québec) J3Y 8Y9  
Téléphone : (450) 926-XXXX  
Courriel : [XXXX.XXXX@canada.ca](mailto:XXXX.XXXX@canada.ca)

Le responsable technique représente le ministère ou organisme pour lequel les travaux sont exécutés dans le cadre du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat. On peut discuter des questions techniques avec le responsable technique; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser les changements à apporter à l'énoncé des travaux. Ces changements peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification au contrat émise par l'autorité contractante.

## 10. Représentant de l'entrepreneur

*À être insérer à l'octroi du contrat.*

Nom :

Titre :

Raison sociale :

Adresse :

Téléphone : (XXX) XXX-XXXX

Courriel : [XXXX.XXXX@canada.ca](mailto:XXXX.XXXX@canada.ca)

## 11. Base de paiement – Limitation des dépenses

Pour les travaux décrits à l'énoncé des travaux à l'annexe C, l'entrepreneur sera remboursé pour les coûts qu'il a raisonnablement et convenablement engagés dans l'exécution des travaux, établis conformément au tableau de fixation des prix de l'annexe B, jusqu'à une limite des dépenses de **XXXXXX \$** (*insérer le montant au moment de l'attribution du contrat*). Les droits de douane sont inclus et la taxe sur les produits et services ou la taxe de vente harmonisée est en sus, s'il y a lieu.

Aucune augmentation de la responsabilité totale du Canada ou du prix des travaux découlant de tout changement de conception, de toute modification ou interprétation des travaux, ne sera autorisée ou payée à l'entrepreneur, à moins que ces changements de conception, modifications ou interprétations n'aient été approuvés, par écrit, par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux. L'entrepreneur n'est pas tenu d'exécuter des travaux ou de fournir des services qui entraîneraient une augmentation de la responsabilité totale du Canada à moins que l'augmentation n'ait été autorisée par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur doit informer, par écrit, l'autorité contractante concernant la suffisance de cette somme :

- (a) lorsque 75 p. 100 de la somme est engagée, ou
- (b) quatre (4) mois avant la date d'expiration du contrat, ou
- (c) dès que l'entrepreneur juge que les fonds du contrat sont insuffisants pour l'achèvement des travaux,

selon la première de ces conditions à se présenter.

Lorsqu'il informe l'autorité contractante que les fonds du contrat sont insuffisants, l'entrepreneur doit lui fournir par écrit une estimation des fonds additionnels requis. La présentation de cette information par l'entrepreneur n'augmente pas la responsabilité du Canada à son égard.

## 12. Modalités de Paiements

Le Canada paiera l'entrepreneur chaque mois pour les travaux complétés pendant le mois visé par la facture conformément aux dispositions de paiement du contrat si :

- (a) une facture exacte et complète ainsi que tout autre document exigé par le contrat ont été soumis conformément aux instructions de facturation prévues au contrat;
- (b) tous ces documents ont été vérifiés par le Canada;
- (c) les travaux livrés ont été acceptés par le Canada.

### 13. Instructions relatives à la facturation

L'entrepreneur doit soumettre les factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales accompagnées du rapport d'entretien décrit dans l'énoncé des travaux du contrat.

Les factures ne doivent pas être soumises avant que les travaux identifiés dans la facture soient complétés et que tous les rapports sur les demandes de services d'entretien pour les travaux identifiés dans la facture soient reçus par le chargé de projet.

Les factures doivent être envoyées par courriel comme suit :

- aux services financiers de l'Agence spatiale canadienne en indiquant le numéro du contrat

**COURRIEL** : [facturationASC.CSAinvoicing@asc-csa.gc.ca](mailto:facturationASC.CSAinvoicing@asc-csa.gc.ca)

- Et au chargé de projet identifié au paragraphe 8

### 14. Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur \_\_\_\_\_ (*insérer le nom de la province ou du territoire*), et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

### 15. Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre les textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

- a) les articles de la convention;
- b) Annexe A, Clauses du contrat
- c) Condition supplémentaires :
  - **D5544C (2010-01-11)**, Laboratoires - ISO/IEC 17025:2005
  - **B5007C (2010-01-11)**, Procédures pour modifications de conception ou travaux supplémentaires
- d) Condition Générales :
  - **2010C (2020-05-28)**, Services (complexité moyenne)
- e) Annexe B, Fixation des prix
- f) Annexe C, Énoncé des travaux;
- g) Annexe D, Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité (LVERS)
- h) Annexe E, Formulaire d'évaluation de rendement
- i) La soumission de l'entrepreneur en date du \_\_\_\_\_.

---

## **16. L'Ombudsman de l'approvisionnement :**

### **16.1. Services de règlement des différends**

Les parties reconnaissent que l'ombudsman de l'approvisionnement nommé en vertu du paragraphe 22.1(1) de la Loi sur le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux veillera à proposer aux parties concernées un processus de règlement de leur différend, sur demande ou consentement des parties à participer à un tel processus de règlement extrajudiciaire en vue de résoudre un différend entre elles au sujet de l'interprétation ou de l'application d'une modalité du présent contrat, et obtiendra leur consentement à en assumer les coûts. Le Bureau de l'ombudsman de l'approvisionnement peut être joint par téléphone, au 1-866-734-5169 ou par courriel, à l'adresse [boa.opo@boa-opo.gc.ca](mailto:boa.opo@boa-opo.gc.ca)

### **16.2. Administration du contrat**

Les parties reconnaissent que l'ombudsman de l'approvisionnement nommé en vertu du paragraphe 22.1(1) de la Loi sur le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux examinera une plainte déposée par [le fournisseur ou l'entrepreneur ou le nom de l'entité à qui ce contrat a été attribué] concernant l'administration du contrat si les exigences du paragraphe 22.2(1) de la Loi sur le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux et les articles 15 et 16 du Règlement concernant l'ombudsman de l'approvisionnement ont été respectées, et si l'interprétation et l'application des modalités ainsi que de la portée du contrat ne sont pas contestées. Le Bureau de l'ombudsman de l'approvisionnement peut être joint par téléphone, au 1-866-734-5169 ou par courriel, à l'adresse [boa.opo@boa-opo.gc.ca](mailto:boa.opo@boa-opo.gc.ca)

---

## **ANNEXE B**

### **FIXATION DES PRIX Base de paiement**



---

Durant la période du contrat, l'entrepreneur sera payé tel que précisé **au TABLEAU 1 – FIXATION DES PRIX DE CALIBRATION D'EQUIPEMENTS** pour les travaux exécutés en vertu du contrat.

Le soumissionnaire doit compléter ce barème de prix du TABLEAU 1 et l'inclure dans sa soumission financière.

Au minimum, le soumissionnaire doit répondre à ce barème de prix dans sa soumission financière en y incluant pour chacune des périodes identifiées au **TABLEAU 1 – FIXATION DES PRIX DE CALIBRATION D'EQUIPEMENTS**, les prix fixes, tout compris (en \$CAN) qu'il propose pour chacun des items identifiés.

Les taux indiqués ci-dessous, lorsque soumis par le soumissionnaire, comprennent le coût estimatif total de tous les frais qui peuvent devoir être engagés pour :

TABLEAU 1 – FIXATION DES PRIX DE CALIBRATION D'EQUIPEMENTS

Manufacturier	# Modèle	Description	S/N #	# CSA Asset	Calibration A l'ASC Oui/Non	Derniere Calibration	Due Calibration	Au 31 mars 2021	Au 31 mars 2022	Au 31 mars 2023	Au 31 mars 2024	Au 31 mars 2025
								Période Initiale	Option 1	Option 2	Option 3	
ACCESSOTRONIK	6210IN	HV Insulation Tester		2017253								
AGILENT/HP	33120A	15 MHz function/arbitrary waveform generator	US34001511	2004737								
AGILENT/HP	33120A	15 MHz function/arbitrary waveform generator	US34006934	2007311								
AGILENT/HP	33220A	Function Generator	MY44048606	2034099								
AGILENT/HP	33220A	Function Generator	MY44048387	2034100								
AGILENT/HP	33220A	Waveform Generator	MY44048668	2034371								
AGILENT/HP	33220A	Waveform Generator	MY44049512	2034372								
AGILENT/HP	33250A	80MHZ FUNCTION/ARBITRARY WAVEFORM GENERATOR	MY40006722	2020898								
AGILENT/HP	33250A	Function / Arbitrary Waveform Generator	MY40018254	2027305								
AGILENT/HP	34401A	Digital multimeter, 6.5 digit	MY47015323	2030688								
AGILENT/HP	34401A	Digital multimeter, 6.5 digit	MY47015719	2030689								
AGILENT/HP	34401A	Digital multimeter, 6.5 digit	MY47013858	2030859								
AGILENT/HP	34401A	Digital multimeter, 6.5 digit	MY47014850	2030860								
AGILENT/HP	34401A	Digital multimeter, 6.5 digit	MY47015712	2030898								
AGILENT/HP	34401A	Digital multimeter, 6.5 digit	MY47021157	2032129								
AGILENT/HP	34401A	Multimeter	MY47025601	2033255								
AGILENT/HP	34401A	Multimeter	MY47027831	2033256								
AGILENT/HP	34401A	Multimeter	MY47027876	2033257								
AGILENT/HP	34401A	Multimeter	MY47027835	2033258								
AGILENT/HP	34401A	Multimeter	MY47039706	2034725								
AGILENT/HP	34401A	Digital multimeter, 6.5 digit	3146A29550	2005374								
AGILENT/HP	34401A	Digital multimeter, 6.5 digit	MY45014682	2025472								
AGILENT/HP	34401A	Digital multimeter, 6.5 digit	MY45014611	2025473								
AGILENT/HP	34401A	Digital multimeter, 6.5 digit	3146A29482	2005368								
AGILENT/HP	34401A	Digital multimeter, 6.5 digit	3146A29494	2005371								
AGILENT/HP	34401A	Digital multimeter, 6.5 digit	3146A41496	2007288								
AGILENT/HP	34401A	Digital multimeter, 6.5 digit	MY47026973	2032601								
AGILENT/HP	34401A	Digital multimeter, 6.5 digit	MY47026959	2032600								
AGILENT/HP	34401A	Digital multimeter, 6.5 digit	MY47026948	2032599								

Manufacturier	# Modèle	Description	S/N #	# CSA Asset	Calibration A l'ASC Oui/Non	Derniere Calibration	Due Calibration	Au 31 mars 2021	Au 31 mars 2022	Au 31 mars 2023	Au 31 mars 2024	Au 31 mars 2025
								Période Initiale	Option 1	Option 2	Option 3	
AGILENT/HP	34401A	Digital multimeter, 6.5 digit	3146A29553	2005365								
AGILENT/HP	34420A	7 1/2 DIGIT NANO VOLT/MICRO OHM METER	MY42001306	2024149								
AGILENT/HP	3458A	Digital multimeter, 8.5 digit	2823A10722	2005094								
AGILENT/HP	3458A	Digital multimeter, 8.5 digit	MY45044538	2000331								
AGILENT/HP	3458A	Digital multimeter, 8.5 digit	MY45044510	2000434								
AGILENT/HP	3458A	Digital multimeter, 8.5 digit	MY45044554	2000436								
AGILENT/HP	346B	NOISE SOURCE	3318A12503	2020815								
AGILENT/HP	346C	NOISE SOURCE	MY44420872	2029923								
AGILENT/HP	34901A	20-Channel Multiplexer (2/4 wire) Module	MY41107037	2033378								
AGILENT/HP	34901A	20-Channel Multiplexer (2/4 wire) Module	MY41107289	2033379								
AGILENT/HP	34901A	20-Channel Multiplexer (2/4 wire) Module	MY41038019	NONE								
AGILENT/HP	34901A	20-Channel Multiplexer (2/4 wire) Module	MY41038020	NONE								
AGILENT/HP	34901A	20-Channel Multiplexer (2/4 wire) Module	US37019537	NONE								
AGILENT/HP	34901A	20-Channel Multiplexer (2/4 wire) Module	US37237436	NONE								
AGILENT/HP	34901A	20-Channel Multiplexer (2/4 wire) Module	US37259647	NONE								
AGILENT/HP	34901A	20-Channel Multiplexer (2/4 wire) Module	US37259648	NONE								
AGILENT/HP	34901A	20-Channel Multiplexer (2/4 wire) Module	MY41092064									
AGILENT/HP	34901A	20-Channel Multiplexer (2/4 wire) Module	MY41092029									
AGILENT/HP	34902A	16-Channel Multiplexer (2/4 wire) Module	US37008953	NONE								
AGILENT/HP	34907A	Multifunction Module for the 34970A	US37009486	2020816								
AGILENT/HP	34907A	Multifunction Module for the 34970A	US37012984	2020817								
AGILENT/HP	34907A	Multifunction Module for the 34970A	US37007405	2020818								
AGILENT/HP	34908A	40 channel multiplexeur for the 34970A	MY41011492	2033380								
AGILENT/HP	34908A	40 channel multiplexeur for the 34970A	MY41010097									
AGILENT/HP	34970A	Data Acquisition (Switch Unit)	MY44040544	2030116								
AGILENT/HP	34970A	Data Acquisition (Switch Unit)	MY44048004	2032039								
AGILENT/HP	34970A	Data Acquisition/Switch Unit	US37033056	2017409								
AGILENT/HP	34970A	Data Acquisition/Switch Unit	MY44003061	2024148								
Tektronix	TDS3014C	DIGITAL OSCILLOSCOPE	C013420	2033924								
AGILENT/HP	4194A	Impedance/gain phase analyzer	2830J04569	2011458								
AGILENT/HP	4263B	LCR Meter	MY40100412	2018160								



Manufacturier	# Modèle	Description	S/N #	# CSA Asset	Calibration A l'ASC Oui/Non	Derniere Calibration	Due Calibration	Au 31 mars 2021	Au 31 mars 2022	Au 31 mars 2023	Au 31 mars 2024	Au 31 mars 2025
								Période Initiale	Option 1	Option 2	Option 3	
AGILENT/HP	437B	Digital average power meter	3125U10209	2002900								
AGILENT/HP	437B	Digital average power meter	3125U10208	2002899								
AGILENT/HP	53131A	225 MHz Universal Counter - 10 digit/s,	MY40013460	2024150								
AGILENT/HP	53131A	225 MHz Universal Counter - 10 digit/s,	MY40010740	2022737								
AGILENT/HP	53148A	26.5 GHz Microwave Counter/Power Meter/D	US40480334	2022722								
AGILENT/HP	6030A	Power Supply	3332A03517	2005631								
AGILENT/HP	6032A	DC power supply, 0-60Vdc, 0-50A, 1200 W.	US35420428	2020820								
AGILENT/HP	6038A	DC power supply, 0-60Vdc, 0-10A, 240 W.	US38311131	2017870								
AGILENT/HP	60501B	150 watt load module	US37242449	2018033								
AGILENT/HP	60501B	150 watt load module	US37242451	2018032								
AGILENT/HP	60501B	150 watt load module	US37242312	2018034								
AGILENT/HP	60501B	150 watt load module	US37242324	2018035								
AGILENT/HP	6050A	Electronic Load Mainframe	US37142993	2018037								
AGILENT/HP	6060B	Electonic load, 3-60 V. 0-60 A, 300 W dc	US37351237	2017080								
AGILENT/HP	6543A	Dc power Supply	3218A-00179	2032341								
AGILENT/HP	6612C	DC power supply, 0-20 V, 0-2 A, 40 W. GP	US37463044	2016748								
AGILENT/HP	6612C	DC power supply, 0-20 V, 0-2 A, 40 W. GP	US37463052	2016738								
AGILENT/HP	6627A	DC power supply, quad-output. 0-20 Vdc a	US37351052	2018031								
AGILENT/HP	6643A	DC power supply, 0-35 V, 0-6.0 A, 210 W.	3346A-00471	2005633								
AGILENT/HP	6654A	DC power supply, 0-60 V, 0-9 A, 540 W. G	US36391720	2017871								
AGILENT/HP	6655A	DC power supply		2017872								
AGILENT/HP	8110A	150 MHz Pulse Generator	3501G01789	2011697								
AGILENT/HP	8481A	Power Sensor	3318A85344	2002876								
AGILENT/HP	8481D	Power Sensor, 10 MHz to 18 GHz, -70 to -	3318A12729	2020821								
AGILENT/HP	8485D	Power Sensor, 50 MHz to 26.5 GHz, -70 to	3318A02986	2020822								
AGILENT/HP	8970B	10 MHz noise figure meter	3446U04144	2011698								
AGILENT/HP	DSOX3034A	Oscilloscope 4CH 350MHZ	MY52012255	2036433								
AGILENT/HP	DSO5012A	2 CH 100Mhz Oscilloscopes	MY48510584	2031666								
AGILENT/HP	E3610A	DC power supply, DUAL RANGE, 0-8V,0-3A/0-15V,0-2A	KR30706413	2003828								
AGILENT/HP	E3610A	DC power supply, DUAL RANGE, 0-8V,0-3A/0-15V,0-2A	KR30706416	2003855								

Manufacturier	# Modèle	Description	S/N #	# CSA Asset	Calibration A l'ASC Oui/Non	Derniere Calibration	Due Calibration	Au 31 mars 2021	Au 31 mars 2022	Au 31 mars 2023	Au 31 mars 2024	Au 31 mars 2025
								Période Initale	Option 1	Option 2	Option 3	
AGILENT/HP	E3610A	DC power supply, DUAL RANGE, 0-8V,0-3A/0-15V,0-2A	KR71115395	2013861								
AGILENT/HP	E3610A	DC power supply, DUAL RANGE, 0-8V,0-3A/0-15V,0-2A	MY40007125	2022758								
AGILENT/HP	E3610A	DC power supply, DUAL RANGE, 0-8V,0-3A/0-15V,0-2A		2022757								
AGILENT/HP	E3611A	DC power supply, low-cost. Dual-range: 2	MY40002297	2022760								
AGILENT/HP	E3614A	DC power supply, low-cost. 0-8 V, 0-6 A,	KR30900066	2007583								
AGILENT/HP	E3620A	Laboratory dc power supply, dual-output:	KR71805395	2014014								
AGILENT/HP	E3620A	Laboratory dc power supply, dual-output:	KR75308782	2020823								
AGILENT/HP	E3620A	Laboratory dc power supply, dual-output:	MY40004257	2022756								
AGILENT/HP	E3630A	Laboratory dc power supply, triple-output	KR34701700	2007284								
AGILENT/HP	E3630A	Laboratory dc power supply, triple-output	KR51305193	2010648								
AGILENT/HP	E3630A	Laboratory dc power supply, triple-output	KR85018023	2020824								
AGILENT/HP	E3630A	Laboratory dc power supply, triple-output	MY40007214	2022759								
AGILENT/HP	E3631A	DC power supply. Triple output: 0- , 0-	KR94625056	2016687								
AGILENT/HP	E3631A	DC power supply. Triple output: 0- , 0-	KR94624602	2016688								
AGILENT/HP	E3631A	DC power supply. Triple output: 0- , 0-	KR94625551	2016954								
AGILENT/HP	E3631A	DC power supply. Triple output: 0- , 0-	KR73609466	2015392								
AGILENT/HP	E3631A	DC power supply. Triple output: 0- , 0-	MY40004973	2017797								
AGILENT/HP	E3631A	Triple Output DC Power Supply	MY40052883	2030709								
AGILENT/HP	E3631A	Triple Output DC Power Supply	MY50480089	2034101								
AGILENT/HP	E3631A	Triple Output DC Power Supply	MY50490021	2034102								
AGILENT/HP	E3631A	DC power supply. Triple output: 0- , 0-	MY40052839	2030899								
AGILENT/HP	E3631A	DC power supply. Triple output: 0- , 0-	MY40052143	2030900								
AGILENT/HP	E3631A	Power Supply	MY50050081	2033189								
AGILENT/HP	E3631A	Power Supply	MY50050015	2033190								
AGILENT/HP	E3631A	Power Supply	MY50050079	2033191								
AGILENT/HP	E3631A	Triple Output DC Power Supply	MY51080027	2034459								
AGILENT/HP	E3631A	Triple Output DC Power Supply		2032602								
AGILENT/HP	E3631A	Triple Output DC Power Supply	MY40027807	2023790								
AGILENT/HP	E3633A	DC power supply. Single output, dual ran	MY40000695	2017798								

Manufacturier	# Modèle	Description	S/N #	# CSA Asset	Calibration A l'ASC Oui/Non	Derniere Calibration	Due Calibration	Au 31 mars 2021	Au 31 mars 2022	Au 31 mars 2023	Au 31 mars 2024	Au 31 mars 2025
								Période Initiale	Option 1	Option 2	Option 3	
AGILENT/HP	E3633A	Power Supply	MY50370010	2034078								
AGILENT/HP	E3633A	Power Supply	MY50370037	2034096								
AGILENT/HP	E3634A	Power Supply	MY50120038	2034097								
AGILENT/HP	E3634A	Power Supply	MY50120011	2034098								
AGILENT/HP	E3634A	DC Power Supply	MY51080010	2034460								
AGILENT/HP	E3640A	POWER SUPPLY	MY40007184	2025542								
AGILENT/HP	E3640A	POWER SUPPLY	MY40007129	2025543								
AGILENT/HP	E3649A	Dual Output DC Power Supply	SG0000927	2020827								
AGILENT/HP	E3649A	Dual Output DC Power Supply	MY40006441	2030702								
AGILENT/HP	E4350B	Solar Array Simulator, 0-60 Vdc, 0-8 A,	MY42000299	2022825								
AGILENT/HP	E4350B	Solar Array Simulator, 0-60 Vdc, 0-8 A,	MY42000296	2022826								
AGILENT/HP	E4428C	Signal generator	MY45280241	20000061								
AGILENT/HP	E4446A	3HZ-44GHZ PSA SERIES SPECTRUM ANALYSER	US44300468	2024077								
AGILENT/HP	E5263A	2 channel high speed SMU	JP49320106	20000611								
AGILENT/HP	E8361C	PNA Network Analyzer 10Mhz - 67Ghz	US49010177	20000260								
AGILENT/HP	E8363C	10MHZ-40GHZ PNA SERIES NETWORK ANALYSER	MY43030426	2024388								
AGILENT/HP	E8363B	PNA Network Analyzer 10Mhz - 40Ghz	MY43030727	20000133								
AGILENT/HP	N1912A	P-SERIES POWER METER	GB44440155	2024212								
AGILENT/HP	N1912A	P-SERIES POWER METER	GB44440144	2024213								
AGILENT/HP	N1922A	50MHZ-40GHZ WIDEBAND POWER SENSOR	US00000110	2024161								
AGILENT/HP	N1922A	50MHZ-40GHZ WIDEBAND POWER SENSOR	US00000104	2024162								
AGILENT/HP	N1922A	50MHZ-40GHZ WIDEBAND POWER SENSOR	US00000109	2024163								
AGILENT/HP	N1922A	50MHZ-40GHZ WIDEBAND POWER SENSOR	US00000108	2024164								
AGILENT/HP	N3300A	Electronic load main frame - 1.8 KW max	MY41001382	2022736								
AGILENT/HP	N3300A	System DC Electronic Load Mainframe	MY41006016	2034365								
AGILENT/HP	N3302A	Electronic load module	MY41001124	2022836								
AGILENT/HP	N3302A	Electronic load module	MY41001126	2022837								
AGILENT/HP	N3302A	Electronic load module	MY41001130	2022838								
AGILENT/HP	N3302A	Electronic load module	MY41001129	2022839								
AGILENT/HP	N3303A	Electronic load module	MY41000597	NONE								

Manufacturier	# Modèle	Description	S/N #	# CSA Asset	Calibration A l'ASC Oui/Non	Derniere Calibration	Due Calibration	Au 31 mars 2021	Au 31 mars 2022	Au 31 mars 2023	Au 31 mars 2024	Au 31 mars 2025
								Période Initiale	Option 1	Option 2	Option 3	
AGILENT/HP	N3303A	Electronic load module	MY41000598	NONE								
AGILENT/HP	N3306A	Electronic Load Module	MY41005022	2034364								
AGILENT/HP	N5242A	PNA Network Anlalyser	MY47420347	20000259								
AGILENT/HP	N5751A	System DC Power Supply	US27L3298J	x								
AGILENT/HP	N5751A	System DC Power Supply	US27L3299J									
AGILENT/HP	N5770A	System DC Power Supply	US10L4225J	2034461								
AGILENT/HP	N5770A	System DC Power Supply	US14J1468P	2039302								
AGILENT/HP	N6700B	MODULAR POWER SUPPLY MAINFRAME	MY43000608	2024335								
AGILENT/HP	N6700B	Modular Power System MainFrame	MY43006059									
AGILENT/HP	N6734B	N6700B Modules 20V 15A 300W	MY43001491									
AGILENT/HP	N6734B	N6700B Modules 20V 15A 300W	MY43001493									
AGILENT/HP	N6744B	MODULAR POWER SUPPLY MODULE 100W/35V/3A	MY43000181	NONE								
AGILENT/HP	N6744B	MODULAR POWER SUPPLY MODULE 100W/35V/3A	MY43000182	NONE								
AGILENT/HP	N6745B	MODULAR POWER SUPPLY MODULE 100W/60V/1.6A	MY43000128	NONE								
AGILENT/HP	N6745B	MODULAR POWER SUPPLY MODULE 100W/60V/1.6A	MY43000129	NONE								
AGILENT/HP	N9030A	PXA Signal Analyzer 3Hz-50FHz	MY49432277	20000687								
ALPHATRON	MPT-200A	WIRE CRIMP PULL TESTER	819553	2022693								
AMPROBE	AMB-4D	Megohmmeter	1110793	2020864								
AMPROBE	AMB-5KVD	INSULATION RESISTANCE METER	4061564	2035689								
ANRITSU/WILTRON	68369B	SWEEPER SIGNAL GENERATOR	527004	2020859								
ANRITSU/WILTRON	MG3691B	SIGNAL GENERATOR 10GHZ	53603	2024747								
ANRITSU/WILTRON	MS9710C	OPTICAL SPECTRUM ANALYSER 0.6-1.75 MICRO M	6200209258	2022299								
Armstrong	64-458	torque rench	110017257	n/a								
Armstrong	64-458	torque rench	100105990	n/a								
BK Precision	9205	Multi-Range DC power supply	451J14104	2039438								
BK Precision	9205	Multi-Range DC power supply	451J14117	2039439								
BK Precision	9205	Multi-Range DC power supply	451A17118	2041862								
BK Precision	9205	Multi-Range DC power supply	451A17111	2041863								

Manufacturier	# Modèle	Description	S/N #	# CSA Asset	Calibration A l'ASC Oui/Non	Derniere Calibration	Due Calibration	Au 31 mars 2021	Au 31 mars 2022	Au 31 mars 2023	Au 31 mars 2024	Au 31 mars 2025
								Période Initiale	Option 1	Option 2	Option 3	
DESCO	19780	SURFACE RESISTANCE METER	197810401007	2022853								
EXTECH INSTRUMENTS	380946	30A AC/DC CLAMP ADAPTER	9906164	2035696								
Fluke	36	CLAMP METER	69854770	2020832								
FLUKE	85	MULTIMETER (Robotique )	62350179	2009384								
Fluke	175	Multimeter	93520062	2027866								
Fluke	175	Multimeter	93520061	2027867								
Fluke	175	Multimeter	93520063	2027868								
Fluke	175	Multimeter	93630720	2027869								
FLUKE	175	TRUE RMS MULTIMETER	95140591	2028565								
FLUKE	175	MULTIMETER (Sn)	Sn 86850312	NONE								
Fluke	179	TRUE RMS MULTIMETER	84710070	2022850								
Fluke	179	TRUE RMS MULTIMETER	84710071	2022851								
Fluke	179	TRUE RMS MULTIMETER	84710072	2022852								
Fluke	179	Multimeter	97710550	2030947								
Fluke	179	Multimeter	21280404	2037501								
Fluke	179	Handheld Multimeter	99620132	2034716								
Fluke	179	Handheld Multimeter		2034717								
Fluke	179	TRUE RMS MULTIMETER	81500006	NONE								
Fluke	179	TRUE RMS MULTIMETER	86600031	NONE								
FLUKE	179	TRUE RMS MULTIMETER	95750135	2030984								
FLUKE	179	TRUE RMS MULTIMETER	18140202	2035913								
FLUKE	179	Multimeter	92830394									
Fluke	365	Clamp Meter	15300225	2034721								
Fluke	381	Clamp Meter	15520103	2034720								
Fluke	568	IR Thermometer	15660054	2034723								
Fluke	1520	MEGOHMMETER	84640056	2022849								
Fluke	1550B	MEGOHMMETER/HIGH VOLTAGE INSULATION TESTER	8788 030	2035707								
Fluke	28 II	Rugged Digital Multimeter Handheld	15970016	2034719								
Fluke	28 II	Rugged Digital Multimeter Handheld	15970015	2034718								
Fluke	79 III	MULTIMETER	73720560	2020834								



Manufacturier	# Modèle	Description	S/N #	# CSA Asset	Calibration A l'ASC Oui/Non	Derniere Calibration	Due Calibration	Au 31 mars 2021	Au 31 mars 2022	Au 31 mars 2023	Au 31 mars 2024	Au 31 mars 2025
								Période Initiale	Option 1	Option 2	Option 3	
Fluke	79 III	MULTIMETER	74320800	2020835								
Fluke	79 III	MULTIMETER	77480732									
Fluke	8062A	MULTIMETER	6005196	2004918								
Fluke	80i-1000S	AC-Current Probe for oscilloscopes	932681	2007521								
Fluke	80i-1010	1A TO 700A CLAMP-ON CURRENT PROBE	5930017	2003248								
Fluke	80i-1010	1A TO 700A CLAMP-ON CURRENT PROBE	5930009	2003249								
Fluke	80i-410	CLAMP-ON AMP PROBE	NONE	2003247								
Fluke	85 III	MULTIMETER: HAND HELD	72110321	2020841								
Fluke	85 III	MULTIMETER: HAND HELD	84980270	NONE								
Fluke	85 III	MULTIMETER: HAND HELD	83120261	NONE								
Fluke	87 IV	MULTIMETER	73901083	2020842								
Fluke	87 IV	MULTIMETER	73606083									
Fluke	87V	TRUE RMS MULTIMETER 87-5	98380312	2031602								
Fluke	87V	TRUE RMS MULTIMETER 87-5	98380309	2031603								
Fluke	87V	TRUE RMS MULTIMETER 87-5	19380382	2036665								
Fluke	8842A	Multimeter	6255258	2008279								
Fluke	HYDRA	Data Acquisition Unit	6588502	2012159								
FLUKE	PM3070	100MHz	944403070773	2008170								
Fluke	Y8100	CURRENT PROBE	5995021	2020843								
Fluke	Y8100	CURRENT PROBE		2035700								
GOODWILL	GPC-3060D	DC POWER SUPPLY	5720642	2011797								
GOODWILL	GPC-3060D	DC POWER SUPPLY	5720644	2011798								
GW INSTEK	GFG-8216A	FUNCTION GENERATOR	S/N CG850811									
GwInstek	GDM-8255A	Benchtop Digital Multimeter	E1171009	2034714								
GwInstek	GDM-8255A	Benchtop Digital Multimeter	E1171016	2034715								
HP	34401A	MULTIMETER	MY47026927	2032598								
KEITHLEY	2001	DIGITAL MULTIMETER	589811	2008076								
KEITHLEY	486	PICOAMMETER		2015384								
KEPCO, INC.	BOP 50-8D	Bipolar operational power supply/amplifier	E152780	2022694								
KEPCO, INC.	BOP 50-8D	Bipolar operational power supply/amplifier	E152788	2023345								

Manufacturier	# Modèle	Description	S/N #	# CSA Asset	Calibration A l'ASC Oui/Non	Derniere Calibration	Due Calibration	Au 31 mars 2021	Au 31 mars 2022	Au 31 mars 2023	Au 31 mars 2024	Au 31 mars 2025
								Période Initiale	Option 1	Option 2	Option 3	
KEPCO, INC.	BOP1000M	Bipolar operational power supply/amplifier 0-1000V	E135427	1239								
KEPCO, INC.	BOP1000M	Bipolar operational power supply/amplifier 0-1000V	E140541	2007104								
KEPCO, INC.	BOP100-4D	BIPOLAIR POWER SUPPLY	E153921	2025692								
KIKUSUI	PLZ303W	ELECTRONIC LOAD	GG000403	2020500								
METTLER TOLEDO	AT400	DIGITAL SCALE 0-405G	1115303621	2010833								
MILMEGA	ASO825-18	Linear Power Amplifier		2021546								
MITUTOYO	HH-332	SHORE A DUROMETER	891643	NONE								
NEWPORT	1835-C	Multi-Function Optical Meter	1057	2004791								
NEWPORT	1835-C	MULTIFUNCTION OPTICAL METER	1083	2006859								
NEWPORT	2835-C	MULTIFUNCTION OPTICAL METER	1119	2010813								
NEWPORT	818IR	DETECTOR	1384	NONE								
NEWPORT	818IR	DETECTOR	1691	NONE								
NEWPORT	818IR	DETECTOR	6288	NONE								
NEWPORT	818IR	DETECTOR	6293	NONE								
NEWPORT	818-UV	DETECTOR	629	NONE								
OPHIR	1Z01500	OPTICAL METER	158352	2023291								
OPHIR	1Z02621	DETECTOR	167342	2023292								
RAYTEK	RAYST20XXUS	NON CONTACT THERMOMETER	2300130201-0039	NONE								
SCS	77065	Verification Tester 724 & 725 monitors	7700651825043									
SNAP-ON	TQS012A	TORQOMETER 0-1.5LB-IN	1623	2035687								
SNAP-ON	TQS025A	TORQOMETER 0-3LB-IN	3153	2035686								
SNAP-ON	TQS050A	TORQOMETER 0-6LB-IN	5185	2035685								
SNAP-ON	TQS1FUA	TORQOMETER 0-12LB-IN	6327	2035684								
SRS INC.	DG535	Digital Delay / Pulse Generator	6712	2010893								
SRS INC.	DS345	FUNCTION GENERATOR	28518	2020845								
SRS INC.	PS325	2500V-25W HIGH VOLTAGE POWER SUPPLY	3900	2010894								
SRS INC.	PS325	2500V-25W HIGH VOLTAGE POWER SUPPLY	3901	2010895								
SRS INC.	SR650	DUAL CHANNEL FILTER	3469	2020846								
STANFORD RESEARCH	SR560	AMPLIFIER	69144	2022754								

Manufacturier	# Modèle	Description	S/N #	# CSA Asset	Calibration A l'ASC Oui/Non	Derniere Calibration	Due Calibration	Au 31 mars 2021	Au 31 mars 2022	Au 31 mars 2023	Au 31 mars 2024	Au 31 mars 2025
								Période Initiale	Option 1	Option 2	Option 3	
LAMBDA	ZUP36-6	POWER SUPPLY	LOC-210Z06-0052									
TDK Lambda	UP60-3.5	Power supply	322Z12-0005	2020860								
TDK Lambda	UP20-10	Power supply	819Z118-0009	2035716								
TDK Lambda	UP36-6	Power supply	210Z06-0061	2035715								
TDK Lambda	EMI Gen-60-25	Power supply	25A1413	2023630								
Tektronix	A6302	CURRENT PROBE	B074935	2020848								
Tektronix	AFG3102	ARBITRARY/FUNCTION GENERATOR	C010161	2025945								
Tektronix	AM503B	Current Probe Amplifier	B030130	2020849								
Tektronix	AWG520	WAVEFORM GENERATOR	J320297	2018144								
Tektronix	DPO 3012	Digital Phosphor Oscilloscope	C010561	2030764								
Tektronix	DPO 7054	Digital PHosphor Oscilloscope	BO79391	20000504								
Tektronix	MSO 3012	OSCILLOSCOPE & module dpo3comp &dpo3embd	MSO3012-C010038	2032383								
Tektronix	MSO 4054	Oscilloscope 500Mhz 4+16Ch	C020374	20000496								
Tektronix	MSO 4054	Mixed Signal Oscilloscope	MSO4054 C020374	20000610								
Tektronix	MSO4054B	Oscilloscope	C010242	2034648								
Tektronix	P5205	100 MHZ, HIGH VOLTAGE DIFFERENTIAL PROBE	B021057	2035697								
Tektronix	P5205	100 MHZ, HIGH VOLTAGE DIFFERENTIAL PROBE	B021074	2035698								
Tektronix	TAP 1500	CURRENT PROBE 1.5 Ghz	B026319	2035705								
Tektronix	TAP 1500	CURRENT PROBE 1.5 Ghz	B026322	2035703								
Tektronix	TAP 1500	CURRENT PROBE 1.5 Ghz	B026317	2035702								
Tektronix	TAP1500	CURRENT PROBE 1.5 Ghz	B026321	2035704								
Tektronix	TCP0030	Current Probe TCP0030 30A AC/DC	B021165									
Tektronix	TCP0150	Current Probe	C012181	2034647								
Tektronix	TCP202	CURRENT PROBE	B043025	203687								
Tektronix	TCP202	CURRENT PROBE	B030703	2036386								
Tektronix	TDS2024	OSCILLOSCOPE	C033379	2022541								
Tektronix	TDS2024	OSCILLOSCOPE	C037690	2024310								
Tektronix	TDS3012B	Digital Phosphor Oscilloscope	B011611	2019375								



Manufacturier	# Modèle	Description	S/N #	# CSA Asset	Calibration A l'ASC Oui/Non	Derniere Calibration	Due Calibration	Au 31 mars 2021	Au 31 mars 2022	Au 31 mars 2023	Au 31 mars 2024	Au 31 mars 2025
								Période Initiale	Option 1	Option 2	Option 3	
Tektronix	TDS3014	OSCILLOSCOPE	B010578	2015870								
Tektronix	TDS3014	OSCILLOSCOPE	C011165	2032878								
Tektronix	TDS3014	OSCILLOSCOPE	B013711	2016930								
Tektronix	TDS-3014	Digital Phosphore Oscilloscope	TDS3014C C013683	2034421								
TEKTRONIX	TDS3014C	OSCILLOSCOPE	C013420	2033924								
Tektronix	TDS3054B	OSCILLOSCOPE	B030264	2023029								
Tektronix	THS730A	OSCILLOSCOPE	B030172	2015114								
Tektronix	TLA 5201	Logic analyser	B010310	2022981								
Tektronix	TM502A	POWER MODULE	B039671	2020857								
TEMNA	AC/DC	CLAMP METER	72-6185	NONE								
TENNEY	BTC	ENVIRONMENTAL CHAMBER	25491-01	2011705								
TENNEY	T10C	ENVIRONMENTAL CHAMBER	31128	2023258								
VOLTECH	PM3000A	UNIVERSAL POWER ANALYSER	AU6216081	2017868								
Wagner	FDIX10	Force Gage Meter	212613	2034426								
Wagner	FDIX100	Force Gage Meter	212795	none								
Wagner	FDIX5	Force Gage Meter	212617	none								
Wagner	FDIX50	Force Gage Meter	212877	2034427								
WAYNE/KERR	3260B	PRECISION MAGNETIC ANALYSER (1J3260BNDTG)	560220	2024421								
WAYNE/KERR	3265B	25A DC BIAS INIT (1J3265BQ)	565224	2024450								
Xantrex	HPD-30-10S	DC Power Supply	25470	2013566								
Xantrex	LXQ30-2	DC POWER SUPPLY	6769	2004188								
Xantrex	LXQ30-2	DC POWER SUPPLY	6770	2004189								
Xantrex	XBT32-3FTP	DC Power Supply	0826M000062	2032147								
Xantrex	XEL30-3DPG	(Sorensen) Power Supply (90W Dual Output)	J00315389	2032146								
Xantrex	XFR 35-35	Power Supply (0-35V 0-35A)	72276	2019113								
Xantrex	XFR 35-35	Power Supply (0-35V 0-35A)	72279	2019114								
Xantrex	YKW 33-33	Power Supply 0-33Volts 0-33 Amps	10325	2009714								

## **ANNEXE C**

# **ÉNONCÉ DES TRAVAUX**

## 1 Introduction

Effectuer la calibration d'une grande variété d'équipement de laboratoire sur le site de l'Agence spatiale canadienne (ASC), Saint Hubert, Québec, tel que détaillé au **TABLEAU 1 – FIXATION DES PRIX DE CALIBRATION D'EQUIPEMENTS de l'annexe B.**

Chacun des instruments se trouvent dans les laboratoires d'un même site.

Tous les services de calibration seront effectués dans un espace de laboratoire commun et dédié par l'ASC.

L'ASC sera responsable de déplacer les instruments au laboratoire dédié afin d'effectuer les services de calibration, et de retourner ceux-ci dans leur laboratoire désigné par la suite.

## 2 Calibration

- 2.1. Standard de Calibration: La calibration doit être effectuée en accord avec les recommandations et spécifications du manufacturier original.
- 2.2. Autocollants de Calibration: Les autocollants de calibration doivent être apposés sur chaque instrument suite à la calibration.
- 2.3. Horaire: Le contractuel doit fournir à l'ASC, un horaire de calibration pour chaque instrument listé au TABLEAU 1 – FIXATION DES PRIX DE CALIBRATION D'EQUIPEMENTS de l'annexe B. La calibration doit être effectuée dans une période de 11 à 13 mois après la dernière calibration tel qu'indiqué au tableau 1. Si la date de la dernière calibration n'apparaît pas au tableau 1 pour un instrument spécifique, ou bien si le 13ième mois est déjà passé lors de l'octroi du contrat, la calibration sera performée selon une date convenue par un mutuel accord entre le contractuel et l'Autorité Technique tel qu'indiqué au contrat.
- 2.4. Autorisation: Chaque service de calibration ou de réparation doit être pré-approuvé par l'Autorité Technique cité dans le présent document.
- 2.5. Ajout ou élimination d'instruments: L'ASC se réserve le droit d'éliminer quelques un ou aucun des instruments listé au tableau 1 et ce en tout temps. Tout ajout d'instrument au tableau 1, doit être négocié avec l'Autorité Technique cité dans le présent document et approuvé par ce dernier par le biais d'un amendement formel au contrat.
- 2.6. Réparation d'instruments: Dans l'éventualité où un instrument fait défaut, une soumission du coût approximatif doit être soumise à l'Autorité Technique. Aucune réparation ne doit être faite sans l'approbation de l'Autorité Technique. L'ASC se réserve le droit de choisir entre une fabrication à même ses installations et services, envoyer l'instrument au manufacturier original ou bien de demander au contractuel d'effectuer la réparation et la calibration par le biais d'un amendement au contrat.

### ➤ Approbation

L'entrepreneur ne doit exécuter des travaux supplémentaires sans avoir obtenu l'autorisation écrite de l'autorité contractante. Tout travail exécuté sans l'autorisation écrite de l'autorité contractante sera considéré comme étant hors de la portée du contrat et aucun paiement ne sera versé pour ces travaux.



---

## **ANNEXE D**

# **LISTE DE VÉRIFICATION DES EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ (LVERS)**



Government of Canada / Gouvernement du Canada

Contract Number / Numéro du contrat 20200226
Security Classification / Classification de sécurité Non-classifié

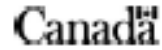
**SECURITY REQUIREMENTS CHECK LIST (SRCL)  
LISTE DE VÉRIFICATION DES EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ (LVERS)**

PART A - CONTRACT INFORMATION / PARTIE A - INFORMATION CONTRACTUELLE			
1. Originating Government Department or Organization / Ministère ou organisme gouvernemental d'origine		2. Branch or Directorate / Direction générale ou Direction	
ASC		Space Science & Technology-EGD	
3. a.) Subcontract Number / Numéro du contrat de sous-traitance		3. b.) Name and Address of Subcontractor / Nom et adresse du sous-traitant	
		TBD	
4. Brief Description of Work / Brève description du travail Une firme de calibration d'appareils viendra sur place pour la calibration des appareils des laboratoires. Les appareils sont calibrés pour la plupart à raison d'une fois par année. Quelques techniciens de la firme se rendent donc dans les laboratoires de l'ASC une fois par année avec leurs équipements pour effectuer la calibration de nos appareils. Ils n'utilisent pas les ordinateurs de l'ASC et ne se connectent pas sur le réseau informatique. Ils sont confinés dans un laboratoire (3A-102) et les techniciens de l'ASC leur apportent les appareils à calibrer, ces appareils sont retournés à leur labo initial par les techniciens de l'ASC une fois calibré			
5. a) Will the supplier require access to Controlled Goods? / Le fournisseur aura-t-il accès à des marchandises contrôlées?		<input checked="" type="checkbox"/> No / Non	<input type="checkbox"/> Yes / Oui
5. b) Will the supplier require access to unclassified military technical data subject to the provisions of the Technical Data Control Regulations? / Le fournisseur aura-t-il accès à des données techniques militaires non classifiées qui sont assujetties aux dispositions du Règlement sur le contrôle des données techniques?		<input checked="" type="checkbox"/> No / Non	<input type="checkbox"/> Yes / Oui
6. Indicate the type of access required / Indiquer le type d'accès requis			
6. a) Will the supplier and its employees require access to PROTECTED and/or CLASSIFIED information or assets? / Le fournisseur ainsi que les employés auront-ils accès à des renseignements ou à des biens PROTÉGÉS et/ou CLASSIFIÉS? (Specify the level of access using the chart in Question 7. c) / Préciser le niveau d'accès en utilisant le tableau qui se trouve à la question 7. c)		<input checked="" type="checkbox"/> No / Non	<input type="checkbox"/> Yes / Oui
6. b) Will the supplier and its employees (e.g. cleaners, maintenance personnel) require access to restricted access areas? No access to PROTECTED and/or CLASSIFIED information or assets is permitted. / Le fournisseur et ses employés (p. ex. nettoyeurs, personnel d'entretien) auront-ils accès à des zones d'accès restreintes? L'accès à des renseignements ou à des biens PROTÉGÉS et/ou CLASSIFIÉS n'est pas autorisé.		<input type="checkbox"/> No / Non	<input checked="" type="checkbox"/> Yes / Oui
6. c) Is this a commercial courier or delivery requirement with no overnight storage? / S'agit-il d'un contrat de messagerie ou de livraison commerciale sans entreposage de nuit?		<input checked="" type="checkbox"/> No / Non	<input type="checkbox"/> Yes / Oui
7. a) Indicate the type of information that the supplier will be required to access / Indiquer le type d'information auquel le fournisseur devra avoir accès			
Canada	<input checked="" type="checkbox"/>	NATO / OTAN	<input type="checkbox"/>
Foreign / Étranger	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
7. b) Release restrictions / Restrictions relatives à la diffusion			
No release restrictions / Aucune restriction relative à la diffusion	<input checked="" type="checkbox"/>	All NATO countries / Tous les pays de l'OTAN	<input type="checkbox"/>
Not releasable / À ne pas diffuser	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Restricted to: / Limité à: / Specify country(ies) / Préciser le(s) pays:	<input type="checkbox"/>	Restricted to: / Limité à: / Specify country(ies) / Préciser le(s) pays:	<input type="checkbox"/>
7. c) Level of information / Niveau d'information			
PROTECTED A / PROTÉGÉ A	<input type="checkbox"/>	NATO UNCLASSIFIED / NATO NON CLASSIFIÉ	<input type="checkbox"/>
PROTECTED B / PROTÉGÉ B	<input type="checkbox"/>	NATO RESTRICTED / NATO DIFFUSION RESTREINTE	<input type="checkbox"/>
PROTECTED C / PROTÉGÉ C	<input type="checkbox"/>	NATO CONFIDENTIAL / NATO CONFIDENTIEL	<input type="checkbox"/>
CONFIDENTIAL / CONFIDENTIEL	<input type="checkbox"/>	NATO SECRET / NATO SECRET	<input type="checkbox"/>
SECRET / SECRET	<input type="checkbox"/>	COSMIC TOP SECRET / COSMIC TRÈS SECRET	<input type="checkbox"/>
TOP SECRET / TRÈS SECRET	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
TOP SECRET (SIGINT) / TRÈS SECRET (SIGINT)	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>



TBS/SCT 350-103(2004/12)

Security Classification / Classification de sécurité



Contract Number / Numéro du contrat  
20200226  
Security Classification / Classification de sécurité  
Non-classifié

**PART A (continued) / PARTIE A (suite)**

8. Will the supplier require access to PROTECTED and/or CLASSIFIED COMSEC information or assets?  
Le fournisseur aura-t-il accès à des renseignements ou à des biens COMSEC désignés PROTÉGÉS et/ou CLASSIFIÉS?  No / Non  Yes / Oui  
If Yes, indicate the level of sensitivity:  
Dans l'affirmative, indiquer le niveau de sensibilité :

9. Will the supplier require access to extremely sensitive INFOSEC information or assets?  
Le fournisseur aura-t-il accès à des renseignements ou à des biens INFOSEC de nature extrêmement délicate?  No / Non  Yes / Oui

Short Title(s) of material / Titre(s) abrégé(s) du matériel :

Document Number / Numéro du document :

**PART B - PERSONNEL (SUPPLIER) / PARTIE B - PERSONNEL (FOURNISSEUR)**

10. a) Personnel security screening level required / Niveau de contrôle de la sécurité du personnel requis

<input checked="" type="checkbox"/> RELIABILITY STATUS COTE DE FIABILITÉ	<input type="checkbox"/> CONFIDENTIAL CONFIDENTIEL	<input type="checkbox"/> SECRET SECRET	<input type="checkbox"/> TOP SECRET TRÈS SECRET
<input type="checkbox"/> TOP SECRET - SIGINT TRÈS SECRET - SIGINT	<input type="checkbox"/> NATO CONFIDENTIAL NATO CONFIDENTIEL	<input type="checkbox"/> NATO SECRET NATO SECRET	<input type="checkbox"/> COSMIC TOP SECRET COSMIC TRÈS SECRET
<input type="checkbox"/> SITE ACCESS ACCÈS AUX EMBLEMES			

Special comments:  
Commentaires spéciaux :

NOTE: If multiple levels of screening are identified, a Security Classification Guide must be provided.  
REMARQUE: Si plusieurs niveaux de contrôle de sécurité sont requis, un guide de classification de la sécurité doit être fourni.

10. b) May unescorted personnel be used for portions of the work?  
Du personnel sans autorisation sécuritaire peut-il se voir confier des parties du travail?  No / Non  Yes / Oui  
If Yes, will unescorted personnel be escorted?  
Dans l'affirmative, le personnel en question sera-t-il escorté?  No / Non  Yes / Oui

**PART C - SAFEGUARDS (SUPPLIER) / PARTIE C - MESURES DE PROTECTION (FOURNISSEUR)**

**INFORMATION / ASSETS / RENSEIGNEMENTS / BIENS**

11. a) Will the supplier be required to receive and store PROTECTED and/or CLASSIFIED information or assets on its site or premises?  
Le fournisseur sera-t-il tenu de recevoir et d'entreposer sur place des renseignements ou des biens PROTÉGÉS et/ou CLASSIFIÉS?  No / Non  Yes / Oui

11. b) Will the supplier be required to safeguard COMSEC information or assets?  
Le fournisseur sera-t-il tenu de protéger des renseignements ou des biens COMSEC?  No / Non  Yes / Oui

**PRODUCTION**

11. c) Will the production (manufacture, and/or repair and/or modification) of PROTECTED and/or CLASSIFIED material or equipment occur at the supplier's site or premises?  
Les installations du fournisseur serviront-elles à la production (fabrication et/ou réparation et/ou modification) de matériel PROTÉGÉ et/ou CLASSIFIÉ?  No / Non  Yes / Oui

**INFORMATION TECHNOLOGY (IT) MEDIA / SUPPORT RELATIF À LA TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION (TI)**

11. d) Will the supplier be required to use its IT systems to electronically process, produce or store PROTECTED and/or CLASSIFIED information or data?  
Le fournisseur sera-t-il tenu d'utiliser ses propres systèmes informatiques pour traiter, produire ou stocker électroniquement des renseignements ou des données PROTÉGÉS et/ou CLASSIFIÉS?  No / Non  Yes / Oui

11. e) Will there be an electronic link between the supplier's IT systems and the government department or agency?  
Disposera-t-on d'un lien électronique entre le système informatique du fournisseur et celui du ministère ou de l'agence gouvernementale?  No / Non  Yes / Oui



Contract Number / Numéro du contrat 20200226
Security Classification / Classification de sécurité Non-classifié

**PART C - (continued) / PARTIE C - (suite)**

For users completing the form **manually** use the summary chart below to indicate the category(ies) and level(s) of safeguarding required at the supplier's site(s) or premises.  
Les utilisateurs qui remplissent le formulaire **manuellement** doivent utiliser le tableau récapitulatif ci-dessous pour indiquer, pour chaque catégorie, les niveaux de sauvegarde requis aux installations du fournisseur.

For users completing the form **online** (via the Internet), the summary chart is automatically populated by your responses to previous questions.  
Dans le cas des utilisateurs qui remplissent le formulaire **en ligne** (par Internet), les réponses aux questions précédentes sont automatiquement saisies dans le tableau récapitulatif.

**SUMMARY CHART / TABLEAU RÉCAPITULATIF**

Category / Catégorie	PROTECTED / PROTÉGÉE			CLASSIFIED / CLASSIFIÉE			NATO				COMSEC					
	A	B	C	CONFIDENTIAL / CONFIDENTIEL	SECRET	TOP SECRET / TRÈS SECRET	NATO RESTRICTED / NATO DIFFUSION RESTRICTED	NATO CONFIDENTIAL / NATO CONFIDENTIEL	NATO SECRET	COMSEC TOP SECRET / COMSEC TRÈS SECRET	PROTECTED / PROTÉGÉE			CONFIDENTIAL / CONFIDENTIEL	SECRET	TOP SECRET / TRÈS SECRET
											A	B	C			
Information / Assets / Informations / Actifs																
Manufacturing / Sites / Production																
IT Media / Support IT																
IT Link / Lien électronique																

12. a) Is the description of the work contained within this SRCL PROTECTED and/or CLASSIFIED?  No / Non  Yes / Oui  
La description du travail visé par la présente LVERS est-elle de nature PROTÉGÉE et/ou CLASSIFIÉE?

If Yes, classify this form by annotating the top and bottom in the area entitled "Security Classification".  
Dans l'affirmative, classifiez le présent formulaire en indiquant le niveau de sécurité dans la case intitulée « Classification de sécurité » au haut et au bas du formulaire.

12. b) Will the documentation attached to this SRCL be PROTECTED and/or CLASSIFIED?  No / Non  Yes / Oui  
La documentation associée à la présente LVERS sera-t-elle PROTÉGÉE et/ou CLASSIFIÉE?

If Yes, classify this form by annotating the top and bottom in the area entitled "Security Classification" and indicate with attachments (e.g. SECRET with Attachments).  
Dans l'affirmative, classifiez le présent formulaire en indiquant le niveau de sécurité dans la case intitulée « Classification de sécurité » au haut et au bas du formulaire et indiquez qu'il y a des pièces jointes (p. ex. SECRET avec des pièces jointes).



Government of Canada / Gouvernement du Canada

Contract Number / Numéro du contrat 20200226
Security Classification / Classification de sécurité Non-classifié

**PART D - AUTHORIZATION / PARTIE D - AUTORISATION**

13. Organization Project Authority / Charge de projet de l'organisme			
Name (print) - Nom (en lettres moulées) Rémy Grenier		Title - Titre Gestionnaire, Laboratoires	Signature  Grenier, Remy 2020.08.28
Telephone No. - N° de téléphone 450-926-5080	Facsimile No. - N° de télécopieur	E-mail address - Adresse courriel remy.grenier@canada.ca	Date 10:40:28 -04'00'
14. Organization Security Authority / Responsable de la sécurité de l'organisme			
Name (print) - Nom (en lettres moulées) Dany Dufour		Title - Titre Agent principal, Services de sécurité	Signature  Dufour, Dany Signature numérique de Dufour, Dany Date: 2020.08.28 14:04:01 -04'00'
Telephone No. - N° de téléphone 450-926-4769	Facsimile No. - N° de télécopieur	E-mail address - Adresse courriel dany.dufour@canada.ca	Date 28 août 2020
15. Are there additional instructions (e.g. Security Guide, Security Classification Guide) attached? Des instructions supplémentaires (p. ex. Guide de sécurité, Guide de classification de la sécurité) sont-elles jointes?			<input checked="" type="checkbox"/> No / Non <input type="checkbox"/> Yes / Oui
16. Procurement Officer / Agent d'approvisionnement			
Name (print) - Nom (en lettres moulées) Isabelle Doray		Title - Titre Agent des Contrats Contracting Officer	Signature  Digitally signed by Doray, Isabelle Date: 2020.10.06 16:16:28 -04'00'
Telephone No. - N° de téléphone (450) 926-4873	Facsimile No. - N° de télécopieur	E-mail address - Adresse courriel isabelle.doray@canada.ca	Date
17. Contracting Security Authority / Autorité contractante en matière de sécurité			
Name (print) - Nom (en lettres moulées) Anik Farrell - CSO 613-946-5194		Title - Titre	Signature  Farrell, Anik Digitally signed by Farrell, Anik Date: 2020.10.22 06:45:33 -04'00'
Telephone anik.farrell@tpsgc-pwgsc.gc.ca	Facsimile No. - N° de télécopieur	E-mail address - Adresse courriel	Date





---

## **ANNEXE E**

### **Formulaire d'évaluation de rendement de l'entrepreneur**



<b>No du contrat:</b>		
<b>Nom de l'entrepreneur:</b>	<b>Montant du marché:</b>	<b>Date de l'adjudication:</b>
<b>Adresse de l'entrepreneur:</b>	<b>Montant final:</b>	<b>Date d'achèvement:</b>
	<b>Dépenses totales:</b>	
	<b>Contrat d'AT:</b> <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
<b>Description des travaux:</b>	<b>Historique des modifications:</b>	
<b>Ministère client:</b>		
<b>Chargé de projet</b>	<b>Responsable de l'approvisionnement</b>	<b>Autorité contractante de TPSGC</b>
Nom:	Nom:	Nom:
Téléphone:	Téléphone:	Téléphone:
Courriel:	Courriel:	Courriel:
<p><b>1. Comment évaluez-vous le rendement global de l'entrepreneur?</b></p> <p><input type="checkbox"/> Inférieur aux attentes    <input type="checkbox"/> Conforme aux attentes    <input type="checkbox"/> Supérieur aux attentes</p>		
<p><b>2. Ressources</b></p> <p>a. L'entrepreneur a-t-il fourni les ressources indiquées dans sa proposition? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p> <p>b. Les ressources de l'entrepreneur ont-elles fait preuve de professionnalisme dans l'exécution des travaux? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p> <p>c. A-t-on fait appel à des ressources de remplacement? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p>		
<p><b>3. Ressources de remplacement</b></p> <p>a. L'entrepreneur a-t-il demandé de remplacer des ressources immédiatement après l'attribution du contrat? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> SO</p> <p>b. Est-ce que les ressources de remplacement satisfaisaient aux exigences de la DP? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> SO</p> <p>c. À combien de reprises les ressources de l'entrepreneur ont-elles été remplacées? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> SO</p>		
<p><b>4. Le contrat a-t-il été réalisé :</b></p> <p>a. dans les délais prévus? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p> <p>b. en fonction de l'estimation des coûts? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p>		
<p><b>5. Les rapports et livrables requis :</b></p> <p>a. étaient-ils conformes à la portée et aux tâches décrites dans l'énoncé des travaux? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p> <p>b. ont-ils été reçus dans les délais prévus? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p>		
<p><b>6. Gestion du contrat</b></p> <p>a. L'entrepreneur a-t-il abordé les problèmes de rendement de façon opportune? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> SO</p> <p>b. L'entrepreneur a-t-il présenté les factures conformément aux instructions relatives à la facturation? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p> <p>c. L'entrepreneur a-t-il présenté les factures conformément aux modalités de paiement? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p> <p>d. L'entrepreneur a-t-il présenté les factures conformément au mode de paiement? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p> <p>e. L'entrepreneur a-t-il répondu à chaque demande d'AT? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> SO</p> <p>f. L'entrepreneur a-t-il répondu correctement à chaque demande d'AT? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> SO</p>		
<p><b>7. Remarques</b></p>		



---

## **ANNEXE F**

### **Formulaire d'Intégrité**

**À être inclus avec les attestations  
(Section III : Attestations)**



<b>Dénomination complète de l'entreprise / Complete Legal Name of Company</b>	
<b>Adresse de l'entreprise / Company's address</b>	
<b>NEA de l'entreprise / Company's PBN number</b>	
<b>Numéro de l'appel d'offre / Request for proposal's number</b>	
<b>Membres du conseil d'administration (Utilisez le format – Prénom, Nom Board of Directors (Use format – First name, Last name</b>	
1. Membre / Director	
2. Membre / Director	
3. Membre / Director	
4. Membre / Director	
5. Membre / Director	
6. Membre / Director	
7. Membre / Director	
8. Membre / Director	
9. Membre / Director	
10. Membre / Director	
<b>Autres Membres / Other members:</b>	
<b>Commentaires / Comments</b>	